



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le



24125248

le,

16 AOUT 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0696 658 156

Nom

(en entier) : PFIZER EUROPE MA EEIG

(en abrégé) :

Forme légale : Groupement européen d'intérêt économique

Adresse complète du siège : Boulevard de la Plaine 17
1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait des décisions prises par écrit à l'unanimité des voix des membres le 15 mai 2024 :

[...]

3.3. Renouvellement du mandat du commissaire du EEIG— Détermination de ses émoluments

L'assemblée générale prend acte du fait que le mandat du commissaire du EEIG, à savoir KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège est établi Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem (Belgique), et représentée par Steven Veyt, réviseur d'entreprise (A02579), prend fin à l'issue de la présente assemblée générale annuelle.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège est établi Luchthaven Brussel Nationaal 1K à 1930 Zaventem (Belgique), représentée par Monsieur Steven Veyt, réviseur d'entreprise (A02579), et enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numérà 0419.122.548, en qualité de commissaire du EEIG, pour un terme de trois (3) ans, soit pour les exercices sociaux se clôturant les 30 novembre 2024, 30 novembre 2025 et 30 novembre 2026, de sorte que son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle du EEIG approuvant les comptes annuels de l'exercice social clôturé le 30 novembre 2026.

[...]

3.4. Délégation de pouvoirs spéciaux

L'assemblée générale donne mandat à Maître Erwin Simons, Maître Charlotte Peeters, Maître Imane Nassah, Madame Mélanie Dangreau, juriste ou tout autre avocat ou juriste du cabinet d'avocats DLA Piper UK LLP, dont les bureaux sont établis rue aux Laines 70 à 1000 Bruxelles, chacun d'eux pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, pour accomplir au nom et pour le compte du EEIG toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées lors de la présente assemblée générale et, en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'inscription du EEIG au Registre des Personnes Morales de la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, en ce compris les formulaires I et II, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du Tribunal de commerce, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi que de la Banque Nationale de Belgique, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

[...]

Pour extrait certifié conforme
Mélanie Dangreau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/08/2024 - Annexes du Moniteur belge